

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2003

**Présents : Mmes BOULANGER, FAUCHER, LAUDIJOIS, GON  
Mlle PICKERING**

**M. ANSART, DOUET, MAQUET, NORMAND, PICOU, VONCK**

**Présents dans la salle : Mmes ANTRAIGUE, LOCRE, M NORMAND Anthony.**

**Secrétaire de séance : M ANSART**

Signature du dernier compte-rendu par l'ensemble des conseillers municipaux.

### Présentation de Madame LOCRE

#### Calendrier

Les dates des prochaines réunions du conseil pour 2003 sont arrêtées ; elles auront lieu les :

Vendredi 28 février 2003

Jeudi 27 mars 2003

Jeudi 17 avril 2003

Vendredi 16 mai 2003

Mardi 10 juin 2003

Mercredi 9 juillet 2003

Vendredi 12 septembre 2003

Vendredi 17 octobre 2003

Vendredi 29 novembre 2003

Vendredi 19 décembre 2003

La séance des vœux 2004 aura lieu le 10 janvier 2004, le Noël des enfants le 21 décembre 2003

#### Conseil de jeunes

La boum est reportée en mars ; le 15 février sera organisée une soirée jeux inter générations. Tous ces points seront confirmés lors du prochain conseil des jeunes.

Anthony NORMAND a été nommé membre du conseil départemental de la jeunesse, Julien LAUDIJOIS membre suppléant. La réunion de mise en place en présence de monsieur le Préfet a eu lieu ; une réunion en mars mettra en place des commissions.

#### Délibérations à prendre

1. L'accord pour solliciter le Conseil Général pour la subvention concernant l'ASEM est donné à l'unanimité ;
2. Il est mis fin aux régies d'avance et de recettes au nom de Madame ANTRAIGUE au profit de Madame LOCRE. De même celle accordée à Jennifer HAMSWORTH est supprimée. Suppléance assurée par Marie-Hélène PICKERING.
3. Le nouveau tarif de location de la Maison des Loisirs est fixée à 180 Euros.
4. Le loyer de M VOLLAND passera à 533 Euros à compter du mois de juin pour la pièce supplémentaire aménagée ;
5. A l'unanimité le conseil autorise l'achat de rayonnages, de tables avant le vote du budget ;
6. A l'unanimité également, le conseil décide de supprimer le poste de Madame ANTRAIGUE et par anticipation avant l'avis du conseil paritaire d'en créer un de 17h30 pour Madame LOCRE ;
7. Les contrat C.E.C. de Madame MULOT et Adeline CARON arrivant à leur terme et ne pouvant être renouvelés le conseil décide de faire une proposition pour 25h à Madame MULOT pour une période de 6 mois en attendant de pouvoir lui faire d'autres propositions dans le cadre du périscolaire ;

8. Le contrat de Mme MULOT s'arrête le 14 février ; proposition lui est faite de passer à 25h ;
9. Périscolaire : le groupe de travail propose de débiter à partir du 2 mars ; tarif : 2 Euros le matin, 3 Euros le soir (financement identique à la cantine). La commune va signer un contrat temps libre en associant les communes environnantes en accord (avant le 31 décembre 2003), vu la difficulté d'engager le contrat au niveau intercommunal par le blocage de la ville de Crépy ;
10. Le conseil décide à l'unanimité de compléter l'embauche de Mme PETREMENT avec celle de Madame DROGUERES pour assurer ce périscolaire. Une formation BAFA sera effectuée à Vaumoise. Une demande de subvention sera faite au Conseil Général, en plus de la participation de la commune.

### **Travaux en cours**

- La période de froid a permis de mettre à jour des problèmes d'installation des canalisations d'eau qui ont gelé. L'entreprise a été sollicitée pour remédier aux problèmes. Quelques soucis avec l'éclairage extérieur et l'entreprise qui a livré le lave-vaisselle.
- L'aménagement de la Mairie et de la salle des archives est presque terminé.
- Pour la bibliothèque, les travaux ont commencé ; l'électricien viendra effectuer les finitions après la pause de l'isolation.

### **Divers**

- La commune de Silly nous sollicite pour interdire la route entre Montagny et Silly compte tenu des problèmes qu'elle rencontre pour entretenir le situé sur son territoire. Devant la difficulté de contrôler cette interdiction le conseil décide de ne pas donner suite ;
- A la suite d'une proposition pour l'achat d'une nacelle, 3 autres communes ont été contactées (le Plessis, Peroy, silly ) pour une acquisition en commun et ont donné leur accord. Le conseil autorise Monsieur le Maire à donner une suite favorable à ce dossier ;
- SFR nous a contacté pour modifier son antenne sur le château d'eau. Le conseil donne son accord de principe sous condition d'une réévaluation de l'indemnité versée ;
- Sécurité église : L'entreprise sollicité par les Monuments Historiques nous propose un devis à hauteur de 7500 Euros subventionnés à 75%. Le Conseil donne son accord ;
- Un devis est sollicité à l'entreprise Pernin pour le remplacement des fenêtres du logement de la mairie. Idem auprès de la société ECP pour les équipements sanitaires ;
- Pour l'aménagement du pas de tir du jeu d'arc le Président a pris rendez-vous avec l'EDF et la SAUR ;
- La commission des travaux sera convoquée pour envisager un aménagement des abords de l'école.

### **Communications diverses**

- Le droit de préemption a fait l'objet de réponse négative pour M et Mme Cyril MARCINCZAK et M et Mme GOIDIN-OSTRYZ ;
- La famille FERTE souhaitant faire valoir ses droits de locataire bailleur sur la parcelle achetée à Madame PICOU, une proposition d'échange lui sera faite.
- La préfecture communique une information sur le renforcement du plan Vigipirate ;
- Madame LAUDIJOIS et Monsieur MAQUET font un compte-rendu de la réunion à laquelle ils ont assisté à Tremblay en France en remplacement du maire, sur le problème du bruit engendré par l'aéroport de Roissy ;
- Madame LAUDIJOIS fait un pont sur l'épicerie sociale : 14 familles en sont bénéficiaires ;
- Monsieur le Maire rend compte d'une réunion organisée par l'association des communes traversées par le TGV pour envisager une étude acoustique ;
- Le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour régler avec DEXIA Crédit Local le remboursement de l'avance de crédit et de contracter un prêt pour ce remboursement.

La séance est levée à 23 H 30